

Rapport de mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante pour l'établissement du constat établi à l'occasion de la vente d'un immeuble bâti

Articles R.1334-29-7, R.1334-14, R.1334-15 et 16, R.1334-20 et 21 du Code de la Santé Publique (introduits par le Décret n°2011-629 du 3 juin 2011) ; Arrêtés du 12 décembre 2012 ;

A	INFORMATIONS GENERALES	
A.1	DESIGNATION DU BATIMENT	
Nature du bâtiment : Maison individuelle Cat. du bâtiment : Habitation (Maisons individuelles) Nombre de Locaux : 4 Etage : sans objet Numéro de Lot : sans objet Référence Cadastrale : AB427 Date du Permis de Construire : Antérieur au 1 juillet 1997 Adresse : 2 impasse du Logis 86430 ADRIERS		
Escalier : sans objet Bâtiment : sans objet Porte : sans objet Propriété de : HABITAT DE LA VIENNE 33 rue du Planty BP27 86180 BUXEROLLES		
A.2	DESIGNATION DU DONNEUR D'ORDRE	
Nom : HABITAT DE LA VIENNE Adresse : 33 rue du Planty BP27 86180 BUXEROLLES Qualité : Bailleur social		
Documents fournis : Néant Moyens mis à disposition : Néant		
A.3	EXECUTION DE LA MISSION	
Rapport N° : 117612 HABITAT DE LA VIENNE A Le repérage a été réalisé le : 26/02/2025 Par : GUEUDIN Matthieu N° certificat de qualification : CPDI4740 Date d'obtention : 01/07/2020 Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par : ICERT Parc Edonia-Bâtiment G Rue de la Terre Victoria 35760 SAINT-GRÉGOIRE Date de commande : 18/02/2025		
Date d'émission du rapport : 12/03/2025 Accompagnateur : Aucun Laboratoire d'Analyses : Agence ITGA St Grégoire Bât K Adresse laboratoire : Parc d'affaires - Bât. K Espace Performance 35768 SAINT-GRÉGOIRE CEDEX Numéro d'accréditation : 1-5970 Organisme d'assurance professionnelle : AXA FRANCE IARD Adresse assurance : 313, Terrasses de l'Arche 92727 NANTERRE CEDEX N° de contrat d'assurance : 10592956604 Date de validité : 31/12/2025		
B	CACHET DU DIAGNOSTIQUEUR	
Signature et Cachet de l'entreprise  Date d'établissement du rapport : Fait à Limoges le 12/03/2025 Cabinet : Diag Habitat Nom du diagnostiqueur : GUEUDIN Matthieu		

Le présent rapport ne peut être reproduit que dans son intégralité, et avec l'accord écrit de son signataire.

Amiante

C SOMMAIRE

INFORMATIONS GENERALES.....	1
DESIGNATION DU BATIMENT	1
DESIGNATION DU DONNEUR D'ORDRE.....	1
EXECUTION DE LA MISSION	1
CACHET DU DIAGNOSTIQUEUR.....	1
SOMMAIRE	2
CONCLUSION(S)	3
LISTE DES LOCAUX NON VISITES ET JUSTIFICATION.....	3
LISTE DES ELEMENTS NON INSPECTES ET JUSTIFICATION.....	3
PROGRAMME DE REPERAGE	4
LISTE A DE L'ANNEXE 13-9 DU CODE DE LA SANTE PUBLIQUE (ART R.1334-20).....	4
LISTE B DE L'ANNEXE 13-9 DU CODE DE LA SANTE PUBLIQUE (ART R.1334-21).....	4
CONDITIONS DE REALISATION DU REPERAGE	5
RAPPORTS PRECEDENTS	5
.....	5
RESULTATS DETAILLES DU REPERAGE	5
LISTE DES PIECES VISITEES/NON VISITEES ET JUSTIFICATION	6
DESCRIPTION DES REVETEMENTS EN PLACE AU JOUR DE LA VISITE	6
LA LISTE DES MATERIAUX OU PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE, SUR DECISION DE L'OPERATEUR.....	8
LA LISTE DES MATERIAUX OU PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE, APRES ANALYSE.....	8
LA LISTE DES MATERIAUX SUSCEPTIBLES DE CONTENIR DE L'AMIANTE, MAIS N'EN CONTENANT PAS.....	8
RESULTATS HORS CHAMP D'INVESTIGATION (MATERIAUX NON VISES PAR LA LISTE A OU LA LISTE B DE L'ANNEXE 13/9 DU CODE DE LA SANTE PUBLIQUE).....	9
COMMENTAIRES	9
ELEMENTS D'INFORMATION	9
ANNEXE 1 – FICHE D'IDENTIFICATION ET DE COTATION	10
ANNEXE 2 – CROQUIS.....	13
ANNEXE 3 – PROCES VERBAUX D'ANALYSES.....	16
ANNEXE 4 – ZONES PRESENTANT DES SIMILITUDES D'OUVRAGES	19



D CONCLUSION(S)

Dans le cadre de la mission objet du présent rapport, il n'a pas été repéré de matériaux et produits contenant de l'amiante

Dans le cadre de la mission décrit en tête de rapport, il a été repéré des matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante : après analyse, ils ne contiennent pas d'amiante.

N° Local	Local	Etage	Elément	Zone	Matériau / Produit
4	Cellier n°2	RDC	Plancher	Sol	Dalles de sol
5	Séjour	RDC	Plancher (2eme couche)	Sol	Dalle de sol
			Plancher	Sol	Dalle de sol
7	Chambre n°1	RDC	Plancher (2eme couche)	Sol	Dalle de sol
			Plancher	Sol	Dalle de sol
8	Chambre n°2	RDC	Plancher	Sol	Dalle de sol
11	Chambre n°3	RDC	Plancher	Sol	Dalle de sol

Liste des locaux non visités et justification

Aucun

Liste des éléments non inspectés et justification

Aucun



E PROGRAMME DE REPERAGE

La mission porte sur le repérage de l'amiante dans les éléments suivants (liste A et liste B de l'annexe 13-9 du code de la santé publique) :

Liste A de l'annexe 13-9 du code de la santé publique (Art R.1334-20)

COMPOSANT À SONDER OU À VÉRIFIER
Flocages
Calorifugeages
Faux plafonds

L'opérateur communiquera au préfet les rapports de repérage de certains établissements dans lesquels il a identifié des matériaux de la liste A contenant de l'amiante dégradés, qui nécessitent des travaux de retrait ou confinement ou une surveillance périodique avec mesure d'empoussièrement. Cette disposition a pour objectif de mettre à la disposition des préfets toutes les informations utiles pour suivre ces travaux à venir et le respect des délais. Parallèlement, le propriétaire transmettra au préfet un calendrier de travaux et une information sur les mesures conservatoires mises en œuvre dans l'attente des travaux. Ces transmissions doivent également permettre au préfet d'être en capacité de répondre aux cas d'urgence (L.1334-16)

Liste B de l'annexe 13-9 du code de la santé publique (Art R.1334-21)

COMPOSANT DE LA CONSTRUCTION	PARTIE DU COMPOSANT À VÉRIFIER OU À SONDER
1. Parois verticales intérieures	
Murs et cloisons « en dur » et poteaux (périphériques et intérieurs). Cloisons (légères et préfabriquées), gaines et coffres.	Enduits projetés, revêtements durs (plaques menuiserie, amiante-ciment) et entourages de poteaux (carton, amiante-ciment, matériau sandwich, carton + plâtre), coffrage perdu. Enduits projetés, panneaux de cloisons.
2. Planchers et plafonds	
Plafonds, poutres et charpentes, gaines et coffres. Planchers.	Enduits projetés, panneaux collés ou vissés. Dalles de sol
3. Conduits, canalisations et équipements intérieurs	
Conduits de fluides (air, eau, autres fluides...).	Conduits, enveloppes de calorifuges.
Clapets/volets coupe-feu	Clapets, volets, rebouchage.
Portes coupe-feu.	Joints (tresses, bandes).
Vide-ordures.	Conduits.
4. Éléments extérieurs	
Toitures. Bardages et façades légères. Conduits en toiture et façade.	Plaques, ardoises, accessoires de couverture (composites, fibres-ciment), bardeaux bitumineux. Plaques, ardoises, panneaux (composites, fibres-ciment). Conduits en amiante-ciment : eaux pluviales, eaux usées, conduits de fumée.

F CONDITIONS DE REALISATION DU REPERAGE

Date du repérage : 26/02/2025

Le repérage a pour objectif une recherche et un constat de la présence de matériaux ou produits contenant de l'amiante selon la liste citée au programme de repérage.

Conditions spécifiques du repérage :

Ce repérage est limité aux matériaux accessibles sans travaux destructifs c'est-à-dire n'entraînant pas de réparation, remise en état ou ajout de matériau ou ne faisant pas perdre sa fonction au matériau.

En conséquence, les revêtements et doublages (des plafonds, murs, sols ou conduits) qui pourraient recouvrir des matériaux susceptibles de contenir de l'amiante ne peuvent pas être déposés ou détruits.

Procédures de prélèvement :

Les prélèvements sur des matériaux ou produits susceptibles de contenir de l'amiante sont réalisés en vertu des dispositions du Code du Travail.

Le matériel de prélèvement est adapté à l'opération à réaliser afin de générer le minimum de poussières. Dans le cas où une émission de poussières est prévisible, le matériau ou produit est mouillé à l'eau à l'endroit du prélèvement (sauf risque électrique) et, si nécessaire, une protection est mise en place au sol ; de même, le point de prélèvement est stabilisé après l'opération (pulvérisation de vernis ou de laque, par exemple).

Pour chaque prélèvement, des outils propres et des gants à usage unique sont utilisés afin d'éliminer tout risque de contamination croisée. Dans tous les cas, les équipements de protection individuelle sont à usage unique.

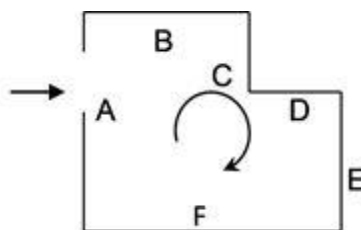
L'accès à la zone à risque (sphère de 1 à 2 mètres autour du point de prélèvement) est interdit pendant l'opération. Si l'accompagnateur doit s'y tenir, il porte les mêmes équipements de protection individuelle que l'opérateur de repérage.

L'échantillon est immédiatement conditionné, après son prélèvement, dans un double emballage individuel étanche.

Les informations sur toutes les conditions existantes au moment du prélèvement susceptibles d'influencer l'interprétation des résultats des analyses (environnement du matériau, contamination éventuelle, etc.) seront, le cas échéant, mentionnées dans la fiche d'identification et de cotation en annexe.

Liste des écarts, adjonctions ou suppression d'information de la norme NFX 46-020 - Août 2017 : Aucun

Sens du repérage pour évaluer un local :



G RAPPORTS PRECEDENTS

Aucun rapport précédemment réalisé ne nous a été fourni.

H RESULTATS DETAILLES DU REPERAGE



LISTE DES PIECES VISITEES/NON VISITEES ET JUSTIFICATION

N°	Local / partie d'immeuble	Etage	Visitée	Justification
1	Entrée	RDC	OUI	
2	Cuisine	RDC	OUI	
3	Cellier n°1	RDC	OUI	
4	Cellier n°2	RDC	OUI	
5	Séjour	RDC	OUI	
6	Dégagement	RDC	OUI	
7	Chambre n°1	RDC	OUI	
8	Chambre n°2	RDC	OUI	
9	WC	RDC	OUI	
10	Salle d'eau	RDC	OUI	
11	Chambre n°3	RDC	OUI	
12	Garage	RDC	OUI	
13	Combles	1er étage	OUI	
14	Maison	Extérieur	OUI	

DESCRIPTION DES REVETEMENTS EN PLACE AU JOUR DE LA VISITE

N° Local	Local / Partie d'immeuble	Etage	Elément	Zone	Revêtement
1	Entrée	RDC	Mur	A, B, C, D	Plâtre - Toile de verre et peinture
			Plafond	Plafond	Plâtre - Toile de verre et peinture
			Plancher	Sol	Carrelage
			Porte d'entrée - Dormant et ouvrant intérieurs	A	Métal - Peinture
			Porte d'entrée - Dormant et ouvrant extérieurs	A	Métal - Peinture
			Porte n°1 - Dormant intérieur	B	Métal - Peinture
			Porte n°1 - Ouvrant intérieur	B	Bois - Peinture
			Porte n°2 - Dormant intérieur	B	Métal - Peinture
			Porte n°2 - Ouvrant intérieur	B	Bois - Peinture
			Porte n°3 - Dormant intérieur	C	Métal - Peinture
			Porte n°3 - Ouvrant intérieur	C	Bois - Peinture
			Porte n°4 - Dormant intérieur	D	Métal - Peinture
			Porte n°4 - Ouvrant intérieur	D	Bois - Peinture
			Porte n°5 - Dormant intérieur	D	Métal - Peinture
2	Cuisine	RDC	Porte n°5 - Ouvrant intérieur	D	Bois - Peinture
			Plinthes	Toutes zones	Bois - Peinture
			Mur	A, B, C, D	Plâtre - Peinture
			Plafond	Plafond	Plâtre - Toile de verre et peinture
			Plancher	Sol	Carrelage
			Porte n°1 - Dormant intérieur	A	Métal - Peinture
			Porte n°1 - Ouvrant intérieur	A	Bois - Peinture
			Fenêtre - Dormant et ouvrant extérieurs	B	PVC
			Fenêtre - Dormant et ouvrant intérieurs	B	PVC
			Fenêtre - Volets	B	PVC
			Porte n°2 - Dormant intérieur	D	Métal - Peinture
			Porte n°2 - Ouvrant intérieur	D	Bois - Peinture
			Plinthes	Toutes zones	Bois - Peinture
			Mur	A, B, C, D	Plâtre - Peinture
3	Cellier n°1	RDC	Plafond	Plafond	Plâtre - Peinture
			Plancher	Sol	Carrelage
			Porte - Dormant intérieur	A	Métal - Peinture
			Porte - Ouvrant intérieur	A	Bois - Peinture
			Plinthes	Toutes zones	Bois - Peinture
			Mur	A, B, C, D	Plâtre - Peinture
4	Cellier n°2	RDC	Plafond	Plafond	Plâtre - Peinture
			Porte - Dormant intérieur	A	Métal - Peinture

Amiante

117612 HABITAT DE LA VIENNE A 6/19

SARL au capital de 15 000 € | RCS 493 016 257 | NAF 7120 B

contact@diag-habitat.com www.groupe-diaghabitat.com

Royan
1 Bd Baillet
17200 ROYAN
05 46 08 36 10

Poitiers
30 Bd Solférino
86000 POITIERS
05 49 11 16 90

Tours
90 bis rue Edouard Vaillant
37000 TOURS
02 47 44 41 88

Bordeaux
152 rue Mondenard
33000 BORDEAUX
05 57 59 17 29

Nantes
7 rue du 3ème Dragon
44000 NANTES
02 40 35 74 84

Limoges
37 rue Barthélemy Thimonnier
87280 LIMOGES
05 19 08 02 45

N° Local	Local / Partie d'immeuble	Etage	Elément	Zone	Revêtement
5	Séjour	RDC	Porte - Ouvrant intérieur	A	Bois - Peinture
			Plinthes	Toutes zones	Bois - Peinture
			Mur	A, B, C, D	Plâtre - Papier peint
			Plafond	Plafond	Plâtre - Peinture
			Porte - Dormant intérieur	A	Métal - Peinture
			Porte - Ouvrant intérieur	A	Bois - Peinture
			Fenêtre - Dormant et ouvrant extérieurs	C	PVC
			Fenêtre - Dormant et ouvrant intérieurs	C	PVC
			Fenêtre - Volets	C	PVC
			Plinthes	Toutes zones	Bois - Peinture
6	Dégagement	RDC	Mur	A, B, C, D, E, F	Plâtre - Toile de verre et peinture
			Plafond	Plafond	Plâtre - Toile de verre et peinture
			Plancher	Sol	Carrelage
			Porte n°1 - Dormant intérieur	A	Métal - Peinture
			Porte n°1 - Ouvrant intérieur	A	Bois - Peinture
			Porte n°2 - Dormant intérieur	B	Métal - Peinture
			Porte n°2 - Ouvrant intérieur	B	Bois - Peinture
			Porte n°3 - Dormant intérieur	B	Métal - Peinture
			Porte n°3 - Ouvrant intérieur	B	Bois - Peinture
			Porte n°4 - Dormant intérieur	C	Métal - Peinture
			Porte n°4 - Ouvrant intérieur	C	Bois - Peinture
			Porte n°5 - Dormant intérieur	C	Métal - Peinture
			Porte n°5 - Ouvrant intérieur	C	Bois - Peinture
			Porte n°6 - Dormant intérieur	D	Métal - Peinture
			Porte n°6 - Ouvrant intérieur	D	Bois - Peinture
			Plinthes	Toutes zones	Bois - Peinture
7	Chambre n°1	RDC	Mur	A, B, C, D	Plâtre - Toile de verre et peinture
			Plafond	Plafond	Plâtre - Toile de verre et peinture
			Porte - Dormant intérieur	A	Métal - Peinture
			Porte - Ouvrant intérieur	A	Bois - Peinture
			Fenêtre - Dormant et ouvrant extérieurs	C	PVC
			Fenêtre - Dormant et ouvrant intérieurs	C	PVC
			Fenêtre - Volets	C	PVC
			Plinthes	Toutes zones	Bois - Peinture
8	Chambre n°2	RDC	Mur	A, B, C, D	Plâtre - Papier peint
			Plafond	Plafond	Plâtre - Peinture
			Porte - Dormant intérieur	A	Métal - Peinture
			Porte - Ouvrant intérieur	A	Bois - Peinture
			Fenêtre - Dormant et ouvrant extérieurs	C	PVC
			Fenêtre - Dormant et ouvrant intérieurs	C	PVC
			Fenêtre - Volets	C	PVC
			Plinthes	Toutes zones	Bois - Peinture
9	WC	RDC	Mur	A, B, C, D	Plâtre - Toile de verre et peinture
			Plafond	Plafond	Plâtre - Peinture
			Plancher	Sol	Carrelage
			Porte - Dormant intérieur	A	Métal - Peinture
			Porte - Ouvrant intérieur	A	Bois - Peinture
			Plinthes	Toutes zones	Bois - Peinture
			Mur	A, B, C, D	Plâtre - Toile de verre et peinture
10	Salle d'eau	RDC	Plafond	Plafond	Plâtre - Toile de verre et peinture
			Plancher	Sol	Carrelage
			Porte - Dormant intérieur	A	Métal - Peinture
			Porte - Ouvrant intérieur	A	Bois - Peinture
			Plinthes	Toutes zones	Carrelage
			Mur	A, B, C, D	Plâtre - Papier peint
11	Chambre n°3	RDC	Mur	A, B, C, D	Plâtre - Papier peint

Amiante

117612 HABITAT DE LA VIENNE A 7/19

SARL au capital de 15 000 € | RCS 493 016 257 | NAF 7120 B



contact@diag-habitat.com



www.groupe-diaghabitat.com

Royan

1 Bd Baillet
17200 ROYAN
05 46 08 36 10

Poitiers

30 Bd Solférino
86000 POITIERS
05 49 11 16 90

Tours

90 bis rue Edouard Vaillant
37000 TOURS
02 47 44 41 88

Bordeaux

152 rue Mondenard
33000 BORDEAUX
05 57 59 17 29

Nantes

7 rue du 3ème Dragon
44000 NANTES
02 40 35 74 84

Limoges

37 rue Barthélemy Thimonnier
87280 LIMOGES
05 19 08 02 45

N° Local	Local / Partie d'immeuble	Etage	Elément	Zone	Revêtement
			Plafond	Plafond	Plâtre - Peinture
			Porte - Dormant intérieur	A	Métal - Peinture
			Porte - Ouvrant intérieur	A	Bois - Peinture
			Fenêtre - Dormant et ouvrant extérieurs	C	PVC
			Fenêtre - Dormant et ouvrant intérieurs	C	PVC
			Fenêtre - Volets	C	PVC
			Plinthes	Toutes zones	Bois - Peinture
12	Garage	RDC	Mur	A, B, C, D	Parpaing
			Plafond	Plafond	Bois
			Plancher	Sol	Béton
			Porte n°1 - Dormant intérieur	A	Métal - Peinture
			Porte n°1 - Ouvrant intérieur	A	Bois - Peinture
			Porte n°2 - Dormant intérieur	D	Métal - Peinture
			Porte n°2 - Ouvrant intérieur	D	Métal - Peinture
13	Combles	1er étage	Mur	A, B, C, D	Parpaing
			Charpente	Plafond	Bois
14	Maison	Extérieur	Couverture	Toiture	Terre-cuite - Tuiles

LA LISTE DES MATERIAUX OU PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE, SUR DECISION DE L'OPERATEUR

Néant

LA LISTE DES MATERIAUX OU PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE, APRES ANALYSE

Néant

LA LISTE DES MATERIAUX SUSCEPTIBLES DE CONTENIR DE L'AMIANTE, MAIS N'EN CONTENANT PAS.

N° Local	Local / partie d'immeuble	Etage	Elément	Zone	Matériau / Produit	Référence prélèvement	Critère de décision
4	Cellier n°2	RDC	Plancher	Sol	Dalles de sol	MG001	Résultat d'analyse
5	Séjour	RDC	Plancher (2eme couche)	Sol	Dalle de sol	MG003Z PSO	Résultat d'analyse
			Plancher	Sol	Dalle de sol	MG002	Résultat d'analyse
7	Chambre n°1	RDC	Plancher (2eme couche)	Sol	Dalle de sol	MG003Z PSO	Résultat d'analyse
			Plancher	Sol	Dalle de sol	MG002Z PSO	Résultat d'analyse
8	Chambre n°2	RDC	Plancher	Sol	Dalle de sol	MG003	Résultat d'analyse
9	WC	RDC	Conduit de fluide	C	Conduits - PVC		Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante
11	Chambre n°3	RDC	Plancher	Sol	Dalle de sol	MG003Z PSO	Résultat d'analyse
14	Maison	Extérieur	Conduit de fluide	Façades	Conduits - Métal		Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante

Amiante

RESULTATS HORS CHAMP D'INVESTIGATION (matériaux non visés par la liste A ou la liste B de l'annexe 13/9 du code de la santé publique)

Néant

LEGENDE

Présence	A : Amiante	N : Non Amianté	a? : Probabilité de présence d'Amiante	
Etat de dégradation des Matériaux	F, C, FP	BE : Bon état	DL : Dégradations locales	ME : Mauvais état
	Autres matériaux	MND : Matériau(x) non dégradé(s)	MD : Matériau(x) dégradé(s)	
Obligation matériaux de type Flocage, calorifugeage ou faux-plafond (résultat de la grille d'évaluation)	1 Faire réaliser une évaluation périodique de l'état de conservation			
	2 Faire réaliser une surveillance du niveau d'empoussièrement			
	3 Faire réaliser des travaux de retrait ou de confinement			
Recommandations des autres matériaux et produits. (résultat de la grille d'évaluation)	EP Evaluation périodique			
	AC1 Action corrective de premier niveau			
	AC2 Action corrective de second niveau			

COMMENTAIRES

Néant

I ELEMENTS D'INFORMATION

Les maladies liées à l'amiante sont provoquées par l'inhalation des fibres. Toutes les variétés d'amiante sont classées comme substances cancérigènes avérées pour l'homme. L'inhalation de fibres d'amiante est à l'origine de cancers (mésothéliomes, cancers broncho-pulmonaires), et d'autres pathologies non cancéreuses (épanchements pleuraux, plaques pleurales).

L'identification des matériaux et produits contenant de l'amiante est un préalable à l'évaluation et à la prévention des risques liés à l'amiante. Elle doit être complétée par la définition et la mise en œuvre de mesures de gestion adaptées et proportionnées pour limiter l'exposition des occupants présents temporairement ou de façon permanente dans l'immeuble. L'information des occupants présents temporairement ou de façon permanente est un préalable essentiel à la prévention du risque d'exposition à l'amiante.

Il convient donc de veiller au maintien du bon état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante afin de remédier au plus tôt aux situations d'usure anormale ou de dégradation.

Il conviendra de limiter autant que possible les interventions sur les matériaux et produits contenant de l'amiante qui ont été repérés et de faire appel aux professionnels qualifiés notamment dans le cas de retrait ou de confinement de ce type de matériau ou produit.

Enfin, les déchets contenant de l'amiante doivent être éliminés dans des conditions strictes, renseignez-vous auprès de votre mairie ou votre préfecture. Pour connaître les centres d'élimination près de chez vous consultez la base de données «déchets» gérée par l'ADEME directement accessible sur le site Internet www.sinoe.org



Royan

1 Bd Baillet
17200 ROYAN
☎ 05 46 08 36 10

Poitiers

30 Bd Solférino
86000 POITIERS
☎ 05 49 11 16 90

Tours

90 bis rue Edouard Vaillant
37000 TOURS
☎ 02 47 44 41 88

Bordeaux

152 rue Mondenard
33000 BORDEAUX
☎ 05 57 59 17 29

Nantes

7 rue du 3ème Dragon
44000 NANTES
☎ 02 40 35 74 84

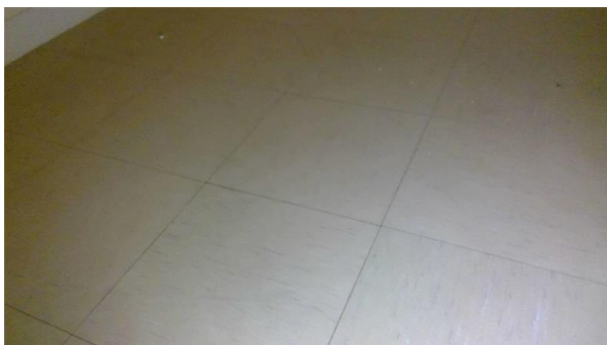
Limoges

37 rue Barthélemy Thimonnier
87280 LIMOGES
☎ 05 19 08 02 45

ANNEXE 1 – FICHE D'IDENTIFICATION ET DE COTATION

PRELEVEMENT : MG001

Emplacement



Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
HABITAT DE LA VIENNE	117612 HABITAT DE LA VIENNE	RDC - Cellier n°2
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Dalles de sol	26/02/2025	GUEUDIN Matthieu

Localisation

Plancher - Sol

Résultat amiante

absence d'amiante

DESCRIPTION DU PRELEVEMENT :

Objet	Support	Taille
Dalles de sol		0 cm

DETAIL DES COUCHES DU PRELEVEMENT :

Référence Couche	Description visuelle	Epaisseur (cm)
Fr1	Dalle dure cassante beige + colle polymère jaune non séparable	0

DETAIL DES RESULTATS :

Référence Couche	PV analyse Amiante	Conclusion amiante
Fr1		Fibres d'amiante non détectées

Référence Couche	PV analyse Amiante	Conclusion amiante
PRELEVEMENT : MG002		
Emplacement		
		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
HABITAT DE LA VIENNE	117612 HABITAT DE LA VIENNE	RDC - Séjour
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Dalle de sol	26/02/2025	GUEUDIN Matthieu
Localisation		
Plancher - Sol		
Résultat amiante		
absence d'amiante		
DESCRIPTION DU PRELEVEMENT :		
Objet	Support	Taille
Dalle de sol		0 cm
DETAIL DES COUCHES DU PRELEVEMENT :		
Référence Couche	Description visuelle	Epaisseur (cm)
Fr1	Revêtement souple beige	0
Fr2	Colle polymère jaune	0
DETAIL DES RESULTATS :		
Référence Couche	PV analyse Amiante	Conclusion amiante
Fr1		Fibres d'amiante non détectées
Fr2		Fibres d'amiante non détectées

Référence Couche	PV analyse Amiante	Conclusion amiante
PRELEVEMENT : MG003		
Emplacement		
		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
HABITAT DE LA VIENNE	117612 HABITAT DE LA VIENNE	RDC - Chambre n°2
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Dalle de sol	26/02/2025	GUEUDIN Matthieu
Localisation		
Plancher - Sol		
Résultat amiante		
absence d'amiante		
DESCRIPTION DU PRELEVEMENT :		
Objet	Support	Taille
Dalle de sol		0 cm
DETAIL DES COUCHES DU PRELEVEMENT :		
Référence Couche	Description visuelle	Epaisseur (cm)
Fr1	Dalle dure cassante beige	0
DETAIL DES RESULTATS :		
Référence Couche	PV analyse Amiante	Conclusion amiante
Fr1		Fibres d'amiante non détectées

ANNEXE 2 – CROQUIS

PLANCHE DE REPERAGE USUEL					
N° dossier :	117612 HABITAT DE LA VIENNE			Adresse de l'immeuble :	2 impasse du Logis 86430 ADRIERS
N° planche :	1/3	Version : 0	Type : Croquis		
Origine du plan :	Cabinet de diagnostics			Bâtiment – Niveau :	Croquis N°1

RDC

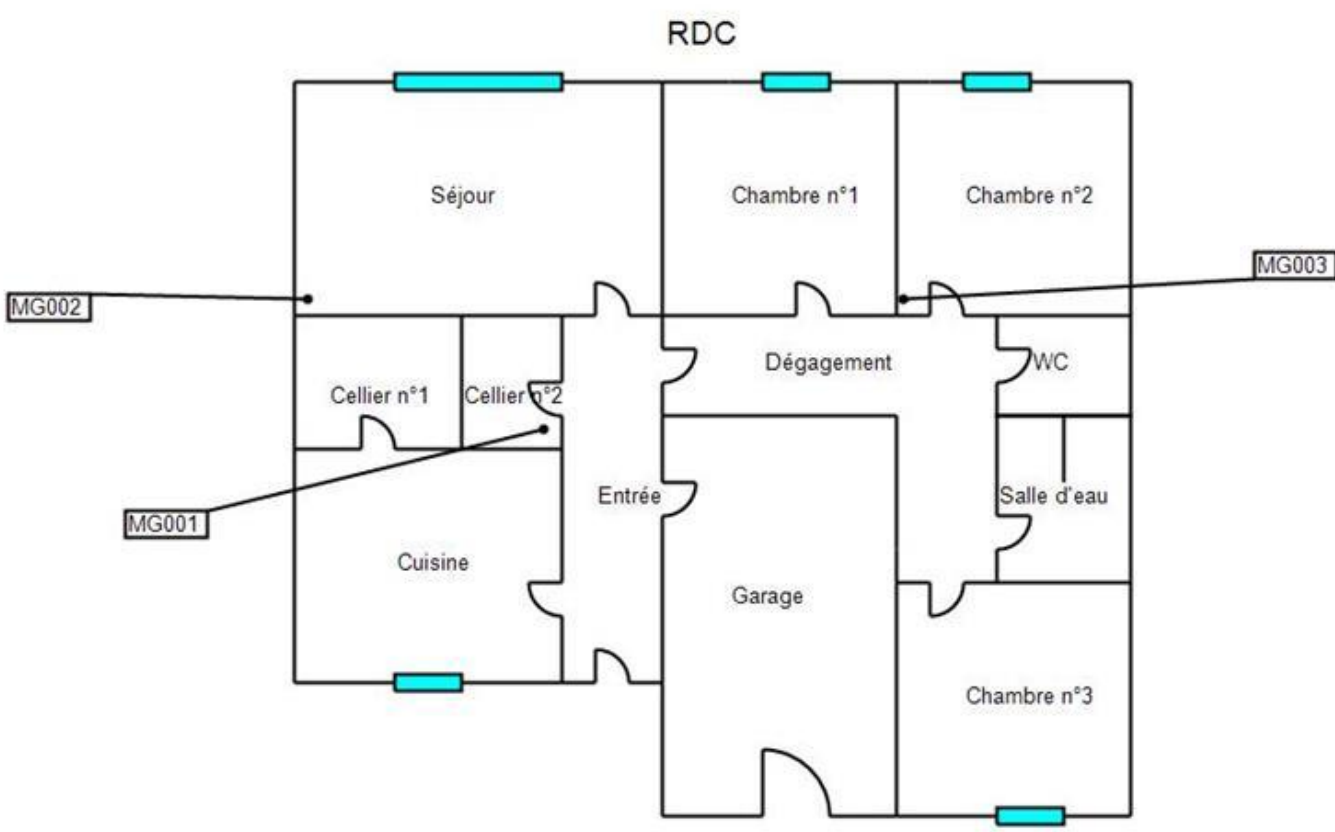


PLANCHE DE REPERAGE USUEL					
N° dossier :	117612 HABITAT DE LA VIENNE			Adresse de l'immeuble :	2 impasse du Logis 86430 ADRIERS
N° planche :	2/3	Version : 0	Type : Croquis		
Origine du plan :	Cabinet de diagnostics			Bâtiment – Niveau :	Croquis N°2

1er étage

Combles

PLANCHE DE REPERAGE USUEL					
N° dossier :	117612 HABITAT DE LA VIENNE			Adresse de l'immeuble :	2 impasse du Logis 86430 ADRIERS
N° planche :	3/3	Version : 0	Type : Croquis		

Amiante

Origine du plan : Cabinet de diagnostics

Bâtiment – Niveau :

Croquis N°3

Extérieur

Toiture maison

Amiante

SARL au capital de 15 000 € | RCS 493 016 257 | NAF 7120 B

117612 HABITAT DE LA VIENNE A 15/19



contact@diag-habitat.com



www.groupediaghaitat.com

Royan

1 Bd Baillet
17200 ROYAN
☎ 05 46 08 36 10

Poitiers

30 Bd Solférino
86000 POITIERS
☎ 05 49 11 16 90

Tours

90 bis rue Edouard Vaillant
37000 TOURS
☎ 02 47 44 41 88

Bordeaux

152 rue Mondenard
33000 BORDEAUX
☎ 05 57 59 17 29

Nantes

7 rue du 3ème Dragon
44000 NANTES
☎ 02 40 35 74 84

Limoges

37 rue Barthélemy Thimonnier
87280 LIMOGES
☎ 05 19 08 02 45

ANNEXE 3 – PROCES VERBAUX D'ANALYSES

E.25192702.0.PDF



Parc d'affaires Espace Performances Bât K
35760 SAINT-GREGOIRE
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.23.22.52.27
www.itga.fr



Accréditation n° 1-5970

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT D'ESSAI N° IT142502-22283 EN DATE DU 04/03/2025 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

DIAG HABITAT
M. Matthieu GUEUDIN
1 BOULEVARD COLONEL BAILLET
17200 ROYAN

Prélèvement :

Commande ITGA : IT1425-4738
Echantillon ITGA : IT142502-22283
Reçu au laboratoire le : 28/02/2025

Réf. Client :

Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	117612 HABITAT DE LA VIENNE--1731--3054--487-111508187
Dossier client	HABITAT DE LA VIENNE + - 2 impasse du Logis - 86430 - ADRIERS
Echantillon	MG001 - Dalles de sol - RDC - Cellier n°2 - Sol - Plancher
Description ITGA	Dalle dure cassante beige / Colle polymère jaune

Préparation

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat	Variété d'amiante	Éléments analytiques
Dalle dure cassante beige + Colle polymère jaune non séparable	META (B) le 01/03/2025 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : ISD (2)

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.
(2) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.

Validé par : Matthieu MEAR Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 26

Page 1 / 1

Amiante

117612 HABITAT DE LA VIENNE A 16/19

SARL au capital de 15 000 € | RCS 493 016 257 | NAF 7120 B

contact@diag-habitat.com www.groupe-diaghabitat.com

Royan
1 Bd Baillet
17200 ROYAN
05 46 08 36 10

Poitiers
30 Bd Solférino
86000 POITIERS
05 49 11 16 90

Tours
90 bis rue Edouard Vaillant
37000 TOURS
02 47 44 41 88

Bordeaux
152 rue Mondenard
33000 BORDEAUX
05 57 59 17 29

Nantes
7 rue du 3ème Dragon
44000 NANTES
02 40 35 74 84

Limoges
37 rue Barthélemy Thimonnier
87280 LIMOGES
05 19 08 02 45

E.25192704.0.PDF



Parc d'affaires Espace Performances Bât K
35760 SAINT-GREGOIRE
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.23.22.52.27
www.itga.fr



Accréditation n° 1-5970

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT D'ESSAI N° IT142502-22284 EN DATE DU 04/03/2025 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Cliant :

DIAG HABITAT
M. Matthieu GUEUDIN
1 BOULEVARD COLONEL BAILLET
17200 ROYAN

Prélèvement :

Commande ITGA : IT1425-4738
Echantillon ITGA : IT142502-22284
Reçu au laboratoire le : 28/02/2025

Réf. Client :

Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	117612 HABITAT DE LA VIENNE--1731--3054--487-111508187
Dossier client	HABITAT DE LA VIENNE + - 2 impasse du Logis - 86430 - ADRIERS
Echantillon	MG002 - Dalle de sol - RDC - Séjour - Sol - Plancher
Description ITGA	Revêtement souple beige / Colle polymère jaune

Préparation

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
▶ Revêtement souple beige	META (A) le 03/03/2025 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : KOB
▶ Colle polymère jaune	META (B) le 01/03/2025 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : ISD

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

Validé par : **Matthieu MEAR** Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 26

Page 1 / 1

Amiante

SARL au capital de 15 000 € | RCS 493 016 257 | NAF 7120 B

contact@diag-habitat.com | www.groupe-diag-habitat.com

Royan
1 Bd Baillet
17200 ROYAN
☎ 05 46 08 36 10

Poitiers
30 Bd Solférino
86000 POITIERS
☎ 05 49 11 16 90

Tours
90 bis rue Edouard Vaillant
37000 TOURS
☎ 02 47 44 41 88

Bordeaux
152 rue Mondenard
33000 BORDEAUX
☎ 05 57 59 17 29

Nantes
7 rue du 3ème Dragon
44000 NANTES
☎ 02 40 35 74 84

Limoges
37 rue Barthélemy Thimonnier
87280 LIMOGES
☎ 05 19 08 02 45

117612 HABITAT DE LA VIENNE A 17/19

E.25192705.0.PDF



Parc d'affaires Espace Performances Bât K
35760 SAINT-GREGOIRE
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.23.22.52.27
www.itga.fr



Accréditation n° 1-5970

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT D'ESSAI N° IT142502-22285 EN DATE DU 04/03/2025 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Cliant :

DIAG HABITAT
M. Matthieu GUEUDIN
1 BOULEVARD COLONEL BAILLET
17200 ROYAN

Prélèvement :

Commande ITGA : IT1425-4738
Echantillon ITGA : IT142502-22285
Reçu au laboratoire le : 28/02/2025

Réf. Client :

Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	117612 HABITAT DE LA VIENNE--1731--3054--487-111508187
Dossier client	HABITAT DE LA VIENNE + - 2 impasse du Logis - 86430 - ADRIERS
Echantillon	MG003 - Dalle de sol - RDC - Chambre n°2 - Sol - Plancher
Description ITGA	Dalle dure cassante beige

Préparation

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Éléments analytiques
Dalle dure cassante beige	META (B) le 01/03/2025 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1)	---	Analyste : ISD

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

Validé par : **Matthieu MEAR Analyste**

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 26

Page 1 / 1

Amiante

ANNEXE 4 – ZONES PRESENTANT DES SIMILITUDES D'OUVRAGES

ZPSO n° Z001 Plancher Dalle de sol								Continue : NON
Etage	Local / partie d'immeuble	Elément	Témoïn	Matériau / Produit	Sondage	Descriptif des couches	Dimension	Prélèvement
RDC	Séjour	Plancher	X	Dalle de sol	S002		0 x 0 x 0	MG002
RDC	Chambre n°1	Plancher		Dalle de sol	S003		0 x 0 x 0	

ZPSO n° Z002 Plancher Dalle de sol								Continue : NON
Etage	Local / partie d'immeuble	Elément	Témoïn	Matériau / Produit	Sondage	Descriptif des couches	Dimension	Prélèvement
RDC	Séjour	Plancher (2eme couche)		Dalle de sol	S006		0 x 0 x 0	
RDC	Chambre n°1	Plancher (2eme couche)		Dalle de sol	S007		0 x 0 x 0	
RDC	Chambre n°2	Plancher	X	Dalle de sol	S004		0 x 0 x 0	MG003
RDC	Chambre n°3	Plancher		Dalle de sol	S005		0 x 0 x 0	

